



Association "Vieillir dans la dignité (VIDI)"

# Stratégie

## Contenu

C'est ce qui nous guide - notre attitude fondamentale .....	2
Comment nous nous engageons .....	3
Les phases de notre action.....	4
Programmes et projets .....	5

## Ce qui nous guide - notre attitude fondamentale

1. **La dignité** : Nous nous engageons pour la dignité des personnes âgées fragiles et nous nous appuyons pour cela sur :
  - le "Manifeste suisse des droits des personnes âgées fragiles" que nous avons élaboré
  - la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), ratifiée par la Suisse.
2. **Renforcer les évolutions positives** : Nous utilisons la notion de dignité pour placer la personne âgée fragile au centre de toutes les réflexions et actions et pour stimuler et renforcer les évolutions positives.
3. **Orientation vers les ressources** : nous partons d'une image différenciée de la vieillesse. Les transitions entre agile et fragile sont fluides ; les personnes âgées fragiles peuvent également être actives et agiles. Toutes les personnes disposent de ressources qu'elles peuvent apporter à la communauté.
4. **La participation** : Nous nous orientons sur les besoins des personnes concernées et contribuons à orienter davantage le travail avec les personnes âgées vers un "donner et recevoir" plutôt que vers une simple aide.
5. **Respect et autodétermination** : nous contribuons à garantir que les personnes âgées fragiles soient respectées et non méprisées et qu'elles puissent vivre de manière autonome.

## Voici comment nous nous engageons

### Notre objectif d'action

- a. Nous nous engageons pour une **attitude respectueuse** envers les personnes âgées fragiles.
- b. Les objectifs de nos activités sont toujours un **changement durable** qui, au-delà des cas individuels, conduit à un renforcement de la dignité des personnes âgées fragiles.
- c. Nous nous efforçons d'améliorer les **conditions générales, les espaces sociaux et les milieux de vie** des personnes âgées fragiles.

### Notre horizon temporel

- d. Nous savons qu'il faut du souffle : Nous pensons en termes d'**étapes de 5 ans** afin de provoquer des changements structurels durables.
- e. Nous misons sur un mélange d'**activités réalisables rapidement et de projets à plus long terme.**

### Notre intégration

- f. Nous renforçons et mettons en réseau les offres existantes et **agissons là où il y a des lacunes** et où d'autres sont trop peu ou pas du tout actifs.
- g. Pour ce faire, nous agissons **de manière participative** avec les personnes concernées et nous nous assurons de communiquer et d'agir **sur un pied d'égalité.**
- h. Nous travaillons avec des personnes et des institutions engagées. Pour un impact durable, nous formons **des alliances.**
- i. Nos positions et nos activités se basent sur les **faits scientifiques actuels** et sur une analyse de la situation actuelle.
- j. Nous utilisons **la recherche et le développement innovants** pour stimuler et développer nos activités.

### Notre voix

- k. Nous sommes actifs au niveau communal, cantonal et national. Nous contribuons à ce que la promotion et la garantie de la dignité des personnes âgées fragiles soient abordées dans les **débats et les interventions politiques.**
- l. Nous apportons nos activités et nos connaissances à l'**éducation.**

## Phases de notre action

**2025 Démarrage** : clarifier l'orientation, les priorités et les activités, phase conceptuelle, lancer les premiers projets et assurer le financement, mettre en place le site web et la communication.

**2026 S'établir** : Construire la confiance et s'établir en tant qu'acteur constructif et fiable et en tant qu'avocat de la dignité de la personne âgée.

- Établir la dignité comme un concept important dans la politique de la vieillesse et le travail avec les personnes âgées (p. ex. articles dans des magazines, manifestations propres, exposés lors de manifestations de tiers).
- Réalisation de 1 à 2 projets rapidement réalisables, lancement de 1 à 2 projets à long terme (responsables de projet, direction stratégique par le comité)
- Constituer un comité consultatif, en vue d'alliances (professionnelles et politiques)
- Mise en réseau avec les acteurs, dialogue, écoute, création d'alliances
- Développement des membres

**2027-2029 Agir** : mettre les résultats en dialogue, agir politiquement, convaincre d'autres acteurs de s'engager dans des thèmes concrets, vérifier et ajuster notre orientation, réaliser des projets de suivi.

- Achever les premiers projets ou les confier à de nouvelles personnes
- Présenter des résultats, initier des changements politiques
- Evaluation intermédiaire du travail effectué jusqu'à présent
- Lancer une deuxième série d'activités/de projets, éventuellement en coopération.
- Dialogue avec les partenaires : s'assurer que d'autres acteurs s'engagent également autour de la dignité.
- Compléter de manière ciblée les membres actifs en fonction des objectifs

**2030 Fin de la première phase de 5 ans** : évaluation & décision sur la suite à donner, y compris révision de la stratégie

## Programmes et projets

Le comité directeur de l'association WIMA/VIDI est responsable de la stratégie et de la coordination des activités de l'association. Les programmes, définis de manière thématique et large, comprennent des projets et des tâches continues, dans lesquels la mise en œuvre opérationnelle a lieu. Les projets sont clairement définis avec un objectif, des ressources et un calendrier, tandis que les tâches continues peuvent être créées pour une durée indéterminée et sans obligation de résultat sur certains thèmes.

En règle générale, chaque programme est conçu et coordonné par deux membres du comité directeur. Les projets et les tâches continues impliqueront des personnes intéressées par certains thèmes et qui, idéalement, apporteront une expérience et des compétences spécifiques.

Le 12 juin 2025, le comité directeur a défini cinq programmes et esquissé sommairement les premiers projets. Sur la base de nouvelles réflexions, discussions, expériences et ressources, les programmes peuvent être adaptés. Les projets évoluent en permanence. Les détails sont consignés dans le concept d'activité de WIMA/VIDI.